

Publication immédiate

8 avril 2010

COMMUNIQUÉ

Parajuristes élus par le Comité à titre de conseillères et conseillers du Barreau

Toronto – Le Barreau du Haut-Canada souhaite la bienvenue à Michelle Haigh et Paul Dray, les nouveaux conseillers élus au Conseil aujourd’hui par les membres du Comité permanent des parajuristes. Cathy Corsetti a été élue présidente du Comité.

Les cinq parajuristes membres du Comité et les trois conseillers non juristes ont élu les deux nouveaux conseillers lors de la première réunion du Comité permanent des parajuristes après l’élection de ses membres parajuristes à la fin mars. Tous les membres du Comité ont élu la présidente.

Les cinq parajuristes membres du Comité, y compris les conseillers, auront un mandat de quatre ans. La présidente aura un mandat d’un an.

Les biographies des membres parajuristes du Comité nouvellement élus sont disponibles [ici](#).

Le Comité permanent des parajuristes joue un rôle important dans la gouvernance et la réglementation des parajuristes titulaires de permis dans la province.

L’Ontario a été le premier ressort en Amérique du Nord à délivrer des permis aux parajuristes en 2007. Près de 3 000 parajuristes en Ontario ont déjà obtenu leur permis du Barreau. Les parajuristes titulaires de permis peuvent aider les personnes à régler des affaires devant la Cour des petites créances et s’occuper de contraventions routières, d’audiences au tribunal et d’accusations criminelles mineures.

Le Barreau réglemente les avocats, les avocates et les parajuristes en Ontario dans l’intérêt public. Le Barreau a le mandat de protéger l’intérêt public en faisant avancer la cause de la justice et la primauté du droit, en facilitant l’accès à la justice pour la population de l’Ontario et en agissant en temps utile, de façon ouverte et efficace.

-30-

Source : Geneviève Proulx, 416 947-5202 ou <mailto:gproulx@lsuc.on.ca>